

Bordeaux, le 11 septembre 2024

Magazine d'informations générales, judiciaires et légales  
108 Rue Fondaudège  
CS 71900 33081 BORDEAUX CEDEX  
www.echos-judiciaires.com

### PARUTION :

**Département : 33**

**Journal : Echos-Judiciaires.com**

**Date de parution : 13 septembre 2024**

**APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE**

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.  
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MIOS**

La présente révision allégée du PLU a pour objet de corriger une erreur matérielle du document graphique concernant le zonage couvrant la centrale photovoltaïque de Caudos (CPC 4) et de créer un nouveau secteur Ner au sein de la zone N destiné au projet de création d'une centrale photovoltaïque de Caudos (CPC 5).

Par arrêté du 10 septembre 2024, Monsieur le Maire de MIOS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Monsieur Éric LEBLANC, Directeur commercial retraité de la société Orange, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de MIOS du 30 septembre 2024 au 31 octobre 2024 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de MIOS les :

- Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 de 9 heures 30 à 12 heures 30,
- Mercredi 9 octobre 2024 de 9 heures 30 à 12 heures 30,
- Jeudi 31 octobre 2024 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée n°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mios - Place du XI Novembre - 33380 MIOS ou par courriel à l'adresse : [revisionallegee2024@villemios.fr](mailto:revisionallegee2024@villemios.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

L24EJ44414

Le Président, Guillaume Lalau

Bordeaux, le 11 septembre 2024

Magazine d'informations générales, judiciaires et légales  
108 Rue Fondaudège  
CS 71900 33081 BORDEAUX CEDEX  
www.echos-judiciaires.com

### PARUTION :

**Département : 33**

**Journal : Echos-Judiciaires.com**

**Date de parution : 2 octobre 2024**

**APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE**

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.  
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MIOS**

La présente révision allégée du PLU a pour objet de corriger une erreur matérielle du document graphique concernant le zonage couvrant la centrale photovoltaïque de Caudos (CPC 4) et de créer un nouveau secteur Ner au sein de la zone N destiné au projet de création d'une centrale photovoltaïque de Caudos (CPC 5).

Par arrêté du 10 septembre 2024, Monsieur le Maire de MIOS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Monsieur Éric LEBLANC, Directeur commercial retraité de la société Orange, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de MIOS du 30 septembre 2024 au 31 octobre 2024 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de MIOS les :

- Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 de 9 heures 30 à 12 heures 30,
- Mercredi 9 octobre 2024 de 9 heures 30 à 12 heures 30,
- Jeudi 31 octobre 2024 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée n°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mios - Place du XI Novembre - 33380 MIOS ou par courriel à l'adresse : [revisionallegee2024@villemios.fr](mailto:revisionallegee2024@villemios.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

L24EJ44415

Le Président, Guillaume Lalau